

SEPT QUESTIONS CLÉS SUR LA COP 21

Stefano MESSINA

*Sous la direction de
Denis STOKKINK*

NOTES D'ANALYSE | MAI 15
Développement durable



COMPRENDRE POUR AGIR

SEPT QUESTIONS CLÉS SUR LA COP 21

Stefano MESSINA

Sous la direction de Denis STOKKINK

SOMMAIRE

AVANT-PROPOS

2

I. Dans quel contexte se tiendra le sommet climatique de Paris ?

3

II. Quel rôle et quelles opportunités pour l'Union européenne ?

4

III. La société civile aura-t-elle un rôle à jouer durant la COP 21 ?

5

IV. Quelle est la dimension sociale de ces négociations ?

6

V. Qu'en est-il de la dimension économique ?

7

VI. Quel impact pourrait avoir ces négociations sur l'emploi ?

8

VII. L'actualité européenne permettra-t-elle un accord ambitieux à Paris ?

9

AVANT-PROPOS

Chaque sommet sur le climat représente une opportunité unique d'insuffler un tournant dans la politique environnementale internationale. Celui de Paris ne fera pas exception, si toutefois les engagements pris sont suffisamment ambitieux pour assurer la mise en œuvre de réformes environnementales d'envergure.

La lutte contre le réchauffement climatique est porteuse de profonds changements dans nos modes de vie, de production et d'alimentation. Les problématiques sociales inhérentes au changement climatique sont très souvent sous-estimées, voire ignorées. Espérons que cette COP 21 accordera toute l'attention que mérite un quart de la population qui se trouve en situation de précarité énergétique ainsi que le nombre croissant de réfugiés climatiques.

Après avoir mis en lumière le rôle majeur que doit jouer l'Union européenne dans l'espoir d'atteindre un compromis ambitieux pour le climat à Paris, POUR LA SOLIDARITÉ revient sur les enjeux de cet événement au travers de cet outil pédagogique destiné à améliorer la prise de conscience de l'importance d'un tel rendez-vous. Cette Note d'analyse appelle également les citoyens et les autorités à l'action, qu'elles soient européennes, nationales ou locales !

Solidairement vôtre,

Denis Stokkink, Président

I. DANS QUEL CONTEXTE SE TIENDRA LE SOMMET CLIMATIQUE DE PARIS ?

Le Protocole de Kyoto arrivera à son terme en 2020, mais d'ores et déjà de nombreux acteurs politiques et sociétaux appellent à remplacer cet instrument devenu obsolète pour lutter contre la dégradation de la situation environnementale de notre planète. Dans leur dernier rapport¹, les scientifiques du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) mettent en garde les autorités publiques contre les effets désastreux qu'engendre l'inaction politique. Pour éviter cet écueil, l'objectif officiel des négociations climatiques de Paris, qui se dérouleront à la fin de l'année 2015, est de parvenir à un accord global limitant le réchauffement climatique à 2° Celsius.

Cette 21^{ème} Conférence des Parties (COP 21) revêt une importance cruciale puisque c'est à cette occasion que les signataires de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) devront aboutir à un accord qui rectifie la trajectoire mondiale en matière de réchauffement climatique et de protection de l'environnement.

Lors de la COP 20 de Lima, certaines avancées ont montré la voie aux négociations de Paris. La faiblesse de l'accord engrangé ne permet toutefois pas d'avoir de grands espoirs pour la mise en œuvre au niveau mondial de réformes environnementales ambitieuses². Le Sommet de Paris n'est pas en reste : il est appelé à connaître de nombreux obstacles de taille avant l'établissement d'un compromis sur le climat. On pourra notamment relever les débats qui porteront sur le principe de responsabilité différenciée des États, dont le principe vise à faire contribuer de manière adéquate les États développés par rapport aux pays en voie de développement, qui disposent quant à eux de moyens plus limités pour lutter contre le réchauffement climatique.

¹ Pour consulter le rapport du Giec (en deux parties) : <http://bit.ly/1PS2Tfn> et <http://bit.ly/1EN0UHK>.

² Decision -/CP.20, Lima call for climate action.

II. QUEL RÔLE ET QUELLES OPPORTUNITÉS POUR L'UNION EUROPÉENNE ?

Pour l'Europe, il s'agit d'une chance inestimable d'accueillir cette conférence qui sera le théâtre d'enjeux mondiaux. L'Union européenne doit avoir comme ambition d'influencer le déroulement des négociations de la COP 21, dont les décisions auront, espérons-le, un impact sur tous les acteurs européens. Les États membres ont une énorme responsabilité en la matière, aux côtés de la Commission européenne. L'Union européenne reste en effet le plus important bloc commercial au monde, et sa consommation globale d'énergie demeure élevée. Pour preuve, étant donné la dépendance de l'Union européenne par rapport à ses fournisseurs énergétiques, l'UE reste le principal importateur mondial d'énergie³.

Malgré cette forte consommation d'énergie, l'Union européenne a connu certains succès en matière de lutte contre le réchauffement climatique, notamment concernant la réduction de ses émissions de gaz à effet de serre, qui ont baissé de 14% entre 1990 et 2009⁴. À travers ces avancées sur le plan interne, l'UE peut également améliorer la situation environnementale sur le plan externe, en jouant le rôle de modèle à suivre pour les autres États participants à la Conférence.

Ce Sommet climatique, vu la transversalité des enjeux qu'il recouvre, concerne de nombreuses politiques publiques touchant à la fois les acteurs économiques et les acteurs sociaux. Le réchauffement climatique est en effet porteur de profonds changements pour nos modes de vie, de production et d'alimentation. L'Union européenne dispose d'une opportunité à ne pas manquer afin de jouer un rôle majeur face à cet enjeu aux multiples facettes.

³ Commission européenne, *Paquet « Union de l'énergie »*, COM(2015) 80 final, Bruxelles, le 25.02.2015, p. 2.

⁴ Commission européenne, *Analyse des options envisageables pour aller au-delà de l'objectif de 20 % de réduction des émissions de gaz à effet de serre et évaluation du risque de «fuites de carbone»*, COM(2010) 265 final, Bruxelles, le 26 mai 2010, p. 3.

III. LA SOCIÉTÉ CIVILE AURA-T-ELLE UN RÔLE À JOUER DURANT LA COP 21 ?

La société civile développe d'ores et déjà une stratégie d'influence en vue du Sommet de Paris. De nombreux représentants de la société civile seront présents à la COP 21, en tant qu'observateurs, comme lors des préparatifs des négociations. Cette nouvelle stratégie a pu se vérifier lors des premières négociations de Genève en février 2015. Parmi ces représentants, on dénombre diverses organisations syndicales, environnementales ou encore agricoles⁵. Le pouvoir d'influence de la société civile sur les négociateurs pourra s'accroître grâce à cette participation renforcée.

De manière générale, les citoyens doivent se sentir personnellement concernés par la question du réchauffement climatique, car celle-ci aura des impacts locaux sur la vie quotidienne de toutes et tous. Il s'agit également d'une question de démocratie participative telle que décrite et défendue dans l'article 11 du traité de Lisbonne⁶, qui instaure notamment les initiatives citoyennes européennes. Il demeure primordial de montrer à nos représentants que des alternatives et des solutions possibles existent déjà.

De très nombreuses initiatives locales ont notamment trait à l'économie circulaire au travers de l'établissement d'Agendas 21 locaux. Celles-ci offrent des réponses locales aux enjeux globaux qui seront discutés au Sommet climatique de Paris⁷.

⁵ Voir le site de la CCNUCC : <http://bit.ly/1QEG2oU>.

⁶ Le traité de Lisbonne a été signé le 13 décembre 2007 par les États membres de l'Union européenne.

⁷ Rob Hopkins, *Ils changent le monde ! 1001 initiatives de transition écologique*, Paris, Seuil, 2014.

IV. QUELLE EST LA DIMENSION SOCIALE DE CES NÉGOCIATIONS ?

On parle assez peu de la dimension sociale des négociations climatiques, alors que la part des dépenses liées à l'énergie dans les budgets des ménages est en augmentation constante⁸, surtout chez les plus pauvres. Lorsqu'il est estimé qu'un quart de la population se trouve en situation de précarité énergétique⁹, cette dimension mérite bien toute l'attention des décideurs politiques et des négociateurs qui prendront part au Sommet climatique de Paris.

Les réfugiés climatiques sont un autre enjeu sous-estimé, car il apparaît de plus en plus souvent que des gens soient bel et bien forcés de quitter leur lieu historique de vie à cause des changements climatiques. Il suffit pour s'en rendre compte de prendre l'exemple récent de l'État du Vanuatu¹⁰ qui, à terme, verra ses terres disparaître et sa population contrainte de se réfugier dans les pays voisins. Cette nouvelle forme d'immigration est en pleine expansion et peut concerner potentiellement de très nombreux pays, que ce soit en termes d'émigration ou d'immigration. L'Europe ne sera d'ailleurs pas épargnée, comme le montre la situation de la montée des eaux aux Pays-Bas¹¹.

⁸ Au sein de l'UE, les prix de l'électricité après impôt pour les ménages ont augmenté en moyenne de 4,4% de 2012 à 2013. Voir : Commission européenne, *Paquet « Union de l'énergie »*, op. cit., le 25.02.2015, p. 3.

⁹ Selon le premier rapport de l'Observatoire national de la précarité énergétique, « *L'ensemble des populations en situation de précarité énergétique dans leur logement serait de l'ordre de 5,1 millions de ménages (et 11,5 millions d'individus), soit environ 20% de la population totale* » du territoire français, septembre 2014.

¹⁰ Simon Roger, Stéphane Foucart et Philippe Mesmer, *Vanuatu, symbole de l'urgence climatique*, Le Monde, <http://bit.ly/1HTEZ11>.

¹¹ Jean Gadrey, *Les dernières nouvelles du réchauffement font froid dans le dos... mais ce n'est pas une raison pour désespérer*, Alternatives économiques : <http://bit.ly/1Gp4Tr0>.

V. QU'EN EST-IL DE LA DIMENSION ÉCONOMIQUE ?

Face aux enjeux de précarité énergétique et de cohésion sociale, il faut mettre en évidence le fait que, contrairement aux idées préconçues, une meilleure cohésion sociale peut être source de croissance, et pas uniquement l'inverse. On peut prendre l'exemple des logements sociaux qui sont de manière générale mal isolés, ce qui provoque de fortes dépenses liées au chauffage pour les populations les plus pauvres. Si l'État investissait dans ces travaux d'isolation en faveur des plus démunis, cela permettrait de créer de la richesse économique. En effet, dans ce cas, la part du budget des ménages alloué au chauffage diminuerait, ce qui permettrait d'augmenter leur pouvoir d'achat. Dans le même temps, ces travaux d'investissement contribueraient à créer de l'activité économique pour les entreprises et donc - *in fine* - de l'emploi.

Au vu des changements climatiques et de l'obligation que nous avons de réduire nos émissions de gaz à effet de serre, un nouveau modèle économique doit émerger. Il semble indispensable que ce nouveau modèle se base sur les principes d'une économie circulaire¹², qui vise à réduire la production de déchets en les considérant comme des ressources à réemployer, réutiliser ou recycler tout au long du cycle économique. Cette économie circulaire met en application le principe d'une croissance endogène : il s'agit d'un développement fondé sur les ressources du territoire sur lequel on se situe. Grâce à cette dynamique économique de proximité, une telle croissance permet l'émergence d'initiatives locales et « territorialisées », en apportant des réponses économiques à des besoins sociaux.

Un autre élément économique de ces négociations se rapporte à l'approvisionnement énergétique de l'UE qui, dans le contexte de la crise ukrainienne, cherche à sortir de sa dépendance à l'égard de ses fournisseurs extérieurs. De nombreux pays européens sont en effet apparus comme dépendants énergétiquement de la Russie, offrant à cette dernière une capacité d'influence énorme sur ces États. Pour assurer l'indépendance énergétique du continent et se prémunir contre toute distorsion dans son approvisionnement, toutes les sources d'énergies renouvelables doivent être mobilisées. Ces changements sont possibles à l'aide d'une volonté politique forte, comme on peut le voir en Allemagne ou au Danemark¹³.

¹² Stefano Messina, *L'économie circulaire en Europe : un pas en avant, deux en arrière ?*, Think & do tank européen Pour la solidarité, 2015, <http://bit.ly/1P2rax1>.

¹³ Le Danemark a été élu pays le plus vertueux en matière de lutte contre le réchauffement climatique, d'après l'ONG Climate Action Network Europe et le think-tank Germanwatch, tandis que 25% de l'électricité allemande provient de source renouvelable. Voir l'énergieenquestions.fr : <http://bit.ly/1bDoVDu>.

VI. QUEL IMPACT POURRAIT AVOIR CES NÉGOCIATIONS SUR L'EMPLOI ?

La croissance endogène, qui doit être mise en avant comme nouveau modèle économique, est porteuse de projets à haute intensité de main d'œuvre. Les initiatives d'économie circulaire sont en effet « *labour intensive* », c'est-à-dire qu'elles reposent davantage sur le capital humain, notamment le travail peu qualifié, plutôt que sur le capital financier.

Ce modèle économique circulaire favorise également l'émergence d'initiatives locales, porteuses d'emplois dans des structures non délocalisables. Le secteur de l'économie sociale est particulièrement actif dans le domaine, ce qui tend à démontrer les liens forts qui unissent l'économie sociale et solidaire à la problématique environnementale¹⁴.

Alors que l'Europe compte actuellement 24 millions de chômeurs, ce nouveau modèle économique semble être la réponse adéquate aux enjeux actuels. L'économie circulaire est qui plus est créatrice de ce que l'on nomme « les emplois verts »¹⁵, autrement dit des emplois qui contribuent à la réduction des émissions de gaz à effet de serre. La Commission européenne, au travers de sa stratégie Europe 2020, a clairement mis en évidence le potentiel de ce secteur en termes de création d'emplois pour les dix prochaines années, en évaluant le nombre d'emplois créés à 2 millions¹⁶. Mais l'institution peine à mettre en œuvre ses propres recommandations, comme cela a pu être mis en évidence par le récent abandon du paquet « économie circulaire ». Le peu de considération de la Commission européenne aux enjeux environnementaux constitue une opportunité manquée de ramener l'Union européenne vers le chemin de la croissance¹⁷.

¹⁴ Laurent Fraisse, Denis Stokkink et Élise Dubet, *Étude comparative de politiques locales européennes au croisement de l'ESS et du développement durable*, l'ARENE et l'Atelier, 2014.

¹⁵ Lisa Barutel, Céline Brandeleer, Marie Brandeleer, Pierre Fourel, Antoine Freyburger et Audrey Houssière, *Les Emplois Verts, une nouvelle opportunité d'inclusion sociale en Europe*, Think & do tank européen Pour la solidarité, 2012, <http://bit.ly/1DHfESf>.

¹⁶ European Commission, *Exploiting the employment potential of green growth*, SWD(2012) 92 final, Strasbourg, 18.4.2012.

¹⁷ Estelle Huchet, *Commission Juncker, quelle politique pour l'environnement ?*, Think & do tank européen Pour la solidarité, 2015, <http://bit.ly/1KpR0tZ>.

VII. L'ACTUALITÉ EUROPÉENNE PERMETTRA-T-ELLE UN ACCORD AMBITIEUX À PARIS ?

L'UE reste un pilier en faveur de la promotion de politiques environnementales internationales. Il faut rappeler que l'Union européenne a respecté ses engagements concernant les contributions à fournir de la part des participants à la Convention-Cadre des Nations Unies sur les changements climatiques en vue de la COP 21, en étant un précurseur en la matière¹⁸.

Malgré tout, les premières initiatives concrètes de la Commission Juncker restent peu encourageantes en matière environnementale. Sans revenir sur l'abandon du paquet « économie circulaire », il faut mettre en évidence le caractère secondaire des réformes environnementales qui sont actuellement discutées, tout comme la transparence du Commissaire européen à l'environnement Karmenu Vella, qui ne parvient guère à imposer ses dossiers en haut de l'agenda politique¹⁹.

Il s'agit là d'un ensemble de signaux négatifs envoyés aux entreprises et aux citoyens européens, que doit impérativement corriger la Commission. Afin d'arriver au Sommet climatique dans les meilleures conditions et de peser de tout son poids en faveur d'un accord global, l'Union européenne doit poser des actes concrets en faveur de l'environnement.

¹⁸ Pour voir les différentes contributions nationales à la COP 21 : <http://bit.ly/1AAvviS>.

¹⁹ James Crisp, *Vella told Timmermans not to axe Circular Economy package*, Euractiv.com : <http://bit.ly/1DvR9pM>.

BIBLIOGRAPHIE

DOCUMENTS OFFICIELS

- Commission européenne, *Analyse des options envisageables pour aller au-delà de l'objectif de 20 % de réduction des émissions de gaz à effet de serre et évaluation du risque de «fuites de carbone»*, COM(2010) 265 final, Bruxelles, le 26 mai 2010.
- Commission européenne, *Paquet « Union de l'énergie »*, COM(2015) 80 final, Bruxelles, le 25.02.2015.
- Decision -/CP.20, Lima call for climate action.
- European Commission, *Exploiting the employment potential of green growth*, SWD(2012) 92 final, Strasbourg, 18.4.2012.
- Rapport de l'Observatoire national de la précarité énergétique, septembre 2014.

MONOGRAPHIE

- Rob Hopkins, *Ils changent le monde ! 1001 initiatives de transition écologique*, Paris, Seuil, 2014.

ARTICLES

- Estelle Huchet, *Commission Juncker, quelle politique pour l'environnement ?*, Think & do tank européen Pour la solidarité, 2015, <http://bit.ly/1KpR0tZ>.
- Laurent Fraisse, Denis Stokkink et Élise Dubet, *Étude comparative de politiques locales européennes au croisement de l'ESS et du développement durable*, l'ARENE et l'Atelier, 2014.
- Lisa Barutel, Céline Brandeleer, Marie Brandeleer, Pierre Fourel, Antoine Freyburger et Audrey Houssière, *Les Emplois Verts, une nouvelle opportunité d'inclusion sociale en Europe*, Think & do tank européen Pour la solidarité, 2012, <http://bit.ly/1DHfESf>.
- Stefano Messina, *L'économie circulaire en Europe : un pas en avant, deux en arrière ?*, Think & do tank européen Pour la solidarité, 2015, <http://bit.ly/1P2rax1>.

RESSOURCES ÉLECTRONIQUES

- James Crisp, *Vella told Timmermans not to axe Circular Economy package*, Euractiv.com : <http://bit.ly/1DvR9pM>.
- Jean Gadrey, *Les dernières nouvelles du réchauffement font froid dans le dos... mais ce n'est pas une raison pour désespérer*, Alternatives économiques : <http://bit.ly/1Gp4Tr0>.
- L'énergieenquestions.fr : <http://bit.ly/1bDoVDu>.
- Simon Roger, Stéphane Foucart et Philippe Mesmer, *Vanuatu, symbole de l'urgence climatique*, Le Monde : <http://bit.ly/1HTEZ1l>.

Cette publication électronique peut à tout moment être améliorée par vos remarques et suggestions. N'hésitez pas à nous contacter pour nous en faire part.

Fondé par l'économiste belge Denis Stokkink en 2002, POUR LA SOLIDARITÉ - PLS est un European think & do tank indépendant engagé en faveur d'une Europe solidaire et durable.

POUR LA SOLIDARITÉ se mobilise pour défendre et consolider le modèle social européen, subtil équilibre entre développement économique et justice sociale. Son équipe multiculturelle et pluridisciplinaire œuvre dans l'espace public aux côtés des entreprises, des pouvoirs publics et des organisations de la société civile avec comme devise : Comprendre pour Agir.

ACTIVITÉS

POUR LA SOLIDARITÉ – PLS met ses compétences en recherche, conseil, coordination de projets européens et organisation d'événements au service de tous les acteurs socioéconomiques.

Le laboratoire d'idées et d'actions **POUR LA SOLIDARITÉ – PLS**

1

Mène des travaux de recherche et d'analyse de haute qualité pour sensibiliser sur les enjeux sociétaux et offrir de nouvelles perspectives de réflexion. Les publications POUR LA SOLIDARITÉ regroupées en sein de trois collections « Cahiers », « Notes d'Analyse », « Études & Dossiers » sont consultables sur www.pourlasolidarite.eu et disponibles en version papier.

2

Conseille, forme et accompagne sur les enjeux européens en matière de lobbying et de financements.

3

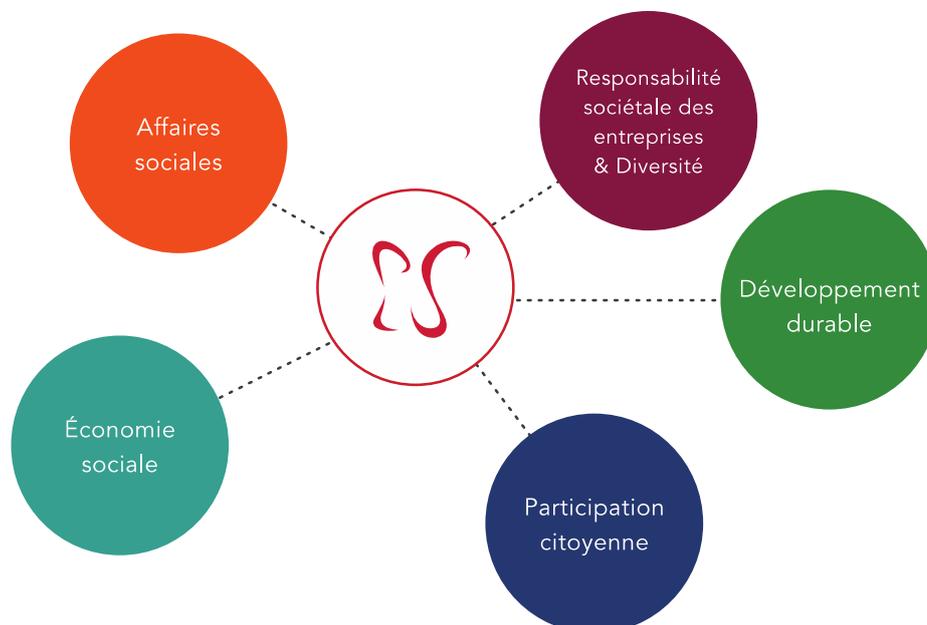
Conçoit et réalise des projets transnationaux en coopération avec l'ensemble de ses partenaires européens.

4

Organise des conférences qui rassemblent dirigeant/e/s, expert/e/s européen/ne/s, acteurs de terrain et offrent un lieu de débat convivial sur l'avenir de l'Europe solidaire et durable.

THÉMATIQUES

POUR LA SOLIDARITÉ – PLS inscrit ses activités au cœur de cinq axes thématiques :



OBSERVATOIRES EUROPÉENS

POUR LA SOLIDARITÉ – PLS réalise une veille européenne thématique et recense de multiples ressources documentaires (textes officiels, bonnes pratiques, acteurs et actualités) consultables via ses quatre observatoires européens :

- www.ess-europe.eu
- www.transition-europe.eu
- www.diversite-europe.eu
- www.participation-citoyenne.eu

COLLECTIONS POUR LA SOLIDARITÉ - PLS

Sous la direction de Denis Stokkink

NOTES D'ANALYSE - *Éclairages sur des enjeux d'actualité*

- *Les initiatives citoyennes européennes : un échec ?* Éric Moranval, mai 2015.
- *L'économie circulaire en Europe : un pas en avant, deux pas en arrière ?* Stefano Messina, avril 2015.
- *Commission Juncker : quelle politique pour l'emploi ?* Léa Bottani-Dechaud, avril 2015.
- *Dynamiques territoriales en Europe : quand l'ascenseur est en panne, on prend l'escalier...* Paul Vermeulen, avril 2015.
- *L'Économie sociale et solidaire au Luxembourg : bilan et perspectives.* Pierre Perard, avril 2015.
- *Commission Juncker : quelle politique pour l'environnement ?* Estelle Huchet, mars 2015.
- *Les PEP33 au cœur de la stratégie Europe 2020.* Léa Bottani-Dechaud, mars 2015.
- *Pour un renforcement de la solidarité intergénérationnelle européenne.* Éric Moranval, mars 2015.

CAHIERS - *Résultats de recherches comparatives européennes*

- *Le budget participatif : un outil de citoyenneté active au service des communes.* Céline Brandeleer, n°33, octobre 2014.
- *La Transition : un enjeu économique et social pour la Wallonie.* Sanjin Plakalo, n°32, mars 2013.
- *Perspectives des instruments européens pour la réinsertion des détenus : quels moyens pour quels résultats ?* Caroline Benech, Ingrid Dupuis, Marta Gazzola, Miriam Gouverneur, Yoann Zaouche, et al., n°31, mars 2013.
- *Les primo-arrivants face à l'emploi en Wallonie et à Bruxelles.* Elise Dubetz, n°30, septembre 2012.

ÉTUDES & DOSSIERS - *Analyses et réflexions sur des sujets innovants*

- *Politiques de versement des prestations sociales en Europe - Étude de cas comparative.* POUR LA SOLIDARITÉ et groupe Up, mars 2015.
- *Habitat et handicap : recommandations pour un habitat dans une société inclusive.* En collaboration avec l'Association des Paralysés de France et l'Université Paris Est Créteil – LIRTES, décembre 2014.
- *Entreprises sociales - Comparaison des formes juridiques européennes, asiatiques et américaines.* Maïté Crama, juin 2014
- *Habitat et inclusion sociale des personnes en situation de handicap en Europe.* Sanjin Plakalo, décembre 2013.

Toutes les publications **POUR LA SOLIDARITÉ - PLS** sur www.pourlasolidarite.eu

Développement durable

Le développement durable est un mode de développement des activités humaines équilibré, viable à long terme dont les impacts écologique, social et économique ont été pris en compte. Depuis sa création le think & do tank européen POUR LA SOLIDARITÉ – PLS développe une réflexion novatrice et de multiples recherches autour des concepts de: logement durable, développement local, nouveaux métiers de la ville, transition durable, empreinte positive des entreprises sociales.

La fin de l'année 2015 sera marquée par le Sommet climatique de Paris, dont l'ambition consiste à trouver un remplaçant global au protocole de Kyoto. POUR LA SOLIDARITÉ revient sur les enjeux majeurs qui seront discutés lors de ces négociations au travers d'un outil didactique de questions-réponses.

Après avoir détaillé dans une précédente Note d'analyse le rôle majeur que devra endosser l'Union européenne pour permettre à la COP 21 d'être un succès en termes environnementaux, POUR LA SOLIDARITÉ se propose désormais de répondre à sept questions clés liées à cette problématique globale.

L'objectif principal de cet outil didactique est de mettre en lumière des enjeux environnementaux qui restent largement sous-estimés dans les débats actuels, tels que la dimension sociale des négociations climatiques ou encore l'impact du futur accord de Paris sur l'emploi. Les

problèmes liés aux réfugiés climatiques ainsi que l'importance de la société civile pour le succès de la COP 21 sont également mis en perspective au travers de cet outil innovant.

Les impacts sociaux liés au réchauffement climatique appellent à des décisions rapides pour mettre en œuvre un nouveau modèle de société qui soit à la fois plus durable et plus juste. C'est dans cette optique de prise de conscience et d'appel à la mobilisation que s'inscrit cette nouvelle Note d'analyse. À travers cette double dimension, PLS reste fidèle à sa devise : *Comprendre pour Agir !*

Collection « Notes d'analyse » dirigée par Denis Stokink

